

## INTRODUCTION

" Je suis un anarchiste depuis 1905, et si la mort venait bientôt, j'assume que ce serait en anarchiste que je m'éteindrais " (1). LECOIN écrit cette phrase à la veille d'entamer sa grève de la faim pour obtenir un statut pour les objecteurs de conscience. Il a 74 ans. LECOIN, depuis son contact avec l'action politique, s'est toujours affirmé anarchiste. Mais nul document, nul témoignage ne remettent en cause ses convictions libertaires.

Par contre les rapports qu'il a entretenus, pendant plus d'un demi-siècle, avec le mouvement anarchiste organisé, évoluèrent considérablement au fil des ans. Entre le secrétariat de la fédération anarchiste de 1912 et le splendide isolement des dernières campagnes, quelle différence ?

A l'exception d'un article de Maurice Joyeux paru en 1971 (2), personne n'a étudié cet aspect, pourtant essentiel de la vie de Louis LECOIN. Lui-même, dans son auto-biographie(3) ne s'attarde guère sur ce sujet. Restent les sources directes ; elles sont nombreuses : les articles de

et sur LECOIN paru dans la presse libertaire, dans sa revue Défense de l'Homme et son journal Liberté. Divers ouvrages sur l'anarchisme nous donnent également de précieux renseignements.

### 1- UN MILITANT EXEMPLAIRE

Avant d'arriver à Paris en 1905, Louis LECOIN ne se distingue guère des autres enfants de Saint-Amand-Montrond (Cher), sa ville natale. Comme la plupart d'entre eux, Louis ne rate pas une occasion de voir défiler les régiments en transit par St-Amand. Il va même à l'âge de 16 ans rêver d'accomplir une carrière militaire. Heureusement il lui faut patienter jusqu'à 18 ans pour s'engager. En attendant il prend une décision qui va bouleverser sa vie : il part à Paris...

Muni d'un certificat d'étude et d'un diplôme d'agriculteur lui permettant d'être employé chez un pépiniériste de la banlieue sud. Il y travaille 12 heures par jour pour un salaire de misère. Au contact d'ouvriers étrangers, sa conscience politique s'éveille. Il découvre Zola et divers aspects du mouvement social. La catastrophe de Courrières, qui, le 10 Mars 1906, fit plus de mille morts, accentue sa révolte contre la société (4)

Eclate alors une grève des jardiniers. Tout naturellement Louis rejoint ses camarades dans l'action directe ; les serres et châssis en font les frais. La grève terminée, il change d'employeur et travaille chez des horticulteurs.

Le 1er mai 1906, Louis arrive place de la République, plusieurs heures avant le début de la manifestation. Mal lui en prend, à 10 heures du matin il est, avec quelques personnes, arrêté arbitrairement et conduit à la caserne du Château-d'Eau. Détenu jusqu'au soir, il ne peut participer à l'un des plus grandes émeutes qu'ait connues la capitale.

A ce moment il lit l'Humanité et assiste à des meetings socialistes contre l'expédition marocaine. Au cours de l'un d'entre eux JAURES prend la parole, LECOIN est troublé par le charme et l'éloquence du grand tribun. Cultivant l'éclectisme, il se rend, quelques temps après, à une conférence anarchiste sur " l'agonie du vieux monde chrétien ". L'orateur n'est autre que Sébastien FAURE, l'infatigable conférencier anarchiste. LECOIN fait ainsi connaissance avec l'un des hommes qui l'influencera le plus. Le lendemain, au cours d'une manifestation de jardinier dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement, la police charge. Résultat une arrestation : LECOIN. Comble de malheur ses poches sont bourées de tracts et de brochures prises la veille à la sortie de la réunion. Il est condamné à trois mois de prison pour coups à agents et surtout parce que le juge le croit anachiste. Cette injustice lui fait écrire, par bravade, " vive l'anarchie " sur les murs de sa cellule. Ce qui lui vaut quatre de cachot.

Libéré, il désire adhérer au Parti Socialiste. Mais l'électorisme des amis de JAURES et la fréquentation de jardinier anachiste l'en dissuadent. Dès lors il fréquente assidument les réunions libertaires et lit de nombreux ouvrages anarchistes. Le 13 octobre 1909 Francisco FERRER, pédagogue libertaire catalan, est fusillé dans les fossés du Mont-Juich (Espagne). La monstrueuse exécution provoque une vague de protestations énormes dans toute l'Europe. A Paris, une manifestation a lieu devant l'ambassade d'Espagne. La foule déborde le service

d'ordre, des barricades sont édifiées et un gardien de la paix est tué. LECOIN est aux premières loges. Au cour d'une seconde manifestation, il rencontre un journaliste de l'Humanité, Robert LAZURICK, originaire lui aussi de Saint-Amand-Montrond. LAZURICK l'informe qui l'aurait dû rejoindre le 85 ème d'infanterie le 1er octobre !

\*\*\*

LECOIN hésite : servir le militarisme ou s'insoumettre et devoir s'exiler ? La dernière éventualité l'empêche de poursuivre la propagande. Il arrive donc avec deux mois de retard à la caserne de Cosne, décidé à refuser d'accomplir des tâches contraires à ses idées.

A peine incorporé Louis fait muter un capitaine pour sadisme puis récolte huit jours de prison pour refus d'obtempérer aux ordres d'un caporal alcoolique. Son service militaire se serait

passé sans histoire si à quelques mois de sa libération n'avait éclaté une grève de cheminots. Le 17 octobre de 1910 la compagnie de LECOIN doit intervenir contre les grévistes. Il demande une audience au capitaine et posément lui signifie qu'il refuse d'être un briseur de grève. Il est immédiatement enfermé dans les locaux militaires. Trois semaines plus tard il est écroué à Bourges en attendant le Conseil de Guerre !

LECOIN tient tête à l'aéropage galonné, son avocat, Maître DUPRE, rappelant l'acquittement d'officiers cléricaux, demande la relaxe. Le Tribunal en décide autrement et LECOIN est condamné à 6 mois de prison. Son geste est son procès font la une de tous les journaux. De " l'Echo de Paris " au " Libertaire " où Eugène PERONNET, secrétaire du Comité de Défense Social conclut un long article par ces mots : " si dans la prison Louis LECOIN pense que son geste admirable peut être fécond, qu'il peut éveiller la conscience du soldat, ah ! comme sa captivité doit lui être douce, et comme il doit se sentir prêt à refaire le même geste.

Parce qu'il est un homme, par ce qu'il a fait ce que lui dictait sa conscience, on l'emprisonne, mais qu'importe la prison devant l'immense joie d'avoir fait son devoir, tout son devoir ? Comme il doit le trouver splendide, son cachot, le soldat LECOIN ! " (5)

Quand à Gustave HERVE dans " La Guerre Sociale " il écrit un superbe article où il imagine le dialogue entre le soldat LECOIN et l'esprit de TOLSTOI. Le milieu anarchiste entend ainsi parler pour la première fois de Louis LECOIN.

Sa peine achevée, il est versé en avril 1911 au 10 ème d'infanterie à Auxonne, on ne lui demande pas cette fois d'intervenir contre les vigneron champenois ou les mineurs de Montceau

en grève. Il échappe de peu à un nouvel emprisonnement ; il a, avec quelques camarades, recouvert la caserne de papillons antimilitaristes. On le soupçonne mais sans preuve, il est affecté au 13 ème d'infanterie à Décize où il termine tranquillement son régiment.

De retour à la vie civile des compagnons le font embaucher dans le bâtiment. Définitivement acquis aux théories libertaires, il décide de militer activement au sein du mouvement anarchiste.

\*\*\*

En mars 1912, Louis LECOIN adhère au Foyer Populaire de Belleville, un des groupes les plus actifs de la fédération Communiste Anarchiste ( F.C.A ). La F.C.A., depuis son premier congrès en juin 1911, regroupe 16 groupes et 400 militants majoritairement anarcho-communiste. Elle édite et diffuse le journal Le Libertaire.

LECOIN arrive dans le mouvement anarchiste auréolé de son action pendant son service militaire. Il acquiert très vite les bases de l'idéologie libertaire, grâce à l'aide de Pierre MARTIN, le secrétaire du " Libertaire ". L'ancien compagnon de Louise MICHEL impressionne fortement le jeune militant : " je garde à mon ami Pierre MARTIN, mon guide et mon modèle, un fidèle souvenir (6).

L'activité de LECOIN est telle qu'en octobre 1912 il est élu secrétaire de la F.C.A. L'élection à un tel poste de responsabilité d'un militant, entré 6 mois plus tôt dans le mouvement, montre " que

l'impuissance à s'organiser (qui) est un des traits de l'anarchisme français avant 1914 " (7). Ce choix entraîne une protestation des érudits de l'organisation ; le nouveau secrétaire sait tout juste lire et écrire, il ignore, en grande partie, l'oeuvre des grands précurseurs de l'anarchisme !

Heureusement que, le guerre approchant, l'époque est plus à l'action qu'à la discussion. LECOIN déploie une intense activité anti-militariste. Il organise réunions sur réunions, met au point de nombreuses initiatives et vend jusqu'à 300 exemplaires du " Libertaire " par semaine. Tout cela en travaillant dix heures par jour sur des chantiers.

De plus, LECOIN et les militants de la F.C.A. chahutent les réunions de Gustave HERVE

et Miguel ALMAREYDA. Ils n'acceptent pas que ces deux anciens libertaires fassent une propagande néo-patriotique. Les meetings se terminent souvent à coups de poings quand ce n'est pas à coups de pistolets !

L'engagement à outrance de Louis LECOIN lui vaut d'être dans le collimateur de la police. Le 15 novembre, il est arrêté pour avoir édité une affiche appelant à la désertion (8).

La F.C.A. fait immédiatement campagne pour la libération de LECOIN. Pierre MARTIN écrit dans le quotidien de la C.G.T. : " Ils ne peuvent rester longtemps libres, des hommes comme LECOIN, parce que ce sont des êtres fidèles à leurs convictions et qui restent en conformité avec leurs principes dans tous leurs actes " (9).

\*\*\*

Bénéficiant du régime politique, LECOIN commence à étudier l'oeuvre des grands théoriciens libertaires. La prison devient pour lui, ce que Jules VALLES appelait, les grandes universités populaires.

Le 19 décembre 1912, avec un co-inculpé RUFF, il est condamné à 5 ans de prison : le maximum. A l'énoncé du verdict ils s'écrient " A bas la guerre ! Vive l'Anarchie ! "

La guerre tant redoutée éclate. Au grand dam des libertaires, la mobilisation se déroule sans problème. Toujours détenu LECOIN reçoit, par l'intermédiaire de Pierre MARTIN, de pénibles nouvelles. La F.C.A. n'existe plus, la plupart des militants rejoignent leurs affectations ou s'exilent ; seuls une dizaine de compagnons continuent à venir au local du " Libertaire ". Quant aux chefs de file du mouvement, ils s'opposent sur l'attitude à adopter face à la guerre. Union sacrée ou résistance ? KROPOTKINE que LECOIN considère comme " le meilleur théoricien de l'anarchie "(10), a choisi la lutte contre l'Allemagne et signé " le manifeste des 16 ".

Le mouvement anarchiste ne résiste pas à l'épreuve de la guerre, LECOIN connaît sa première grande déception. Il y en aura d'autres.

\*\*\*

En novembre 1916, LECOIN sort de sa prison. Pierre MARTIN vient de mourir. Quelques jours après sa libération, le 3 décembre, LECOIN se rend à une réunion au local du journal de Sébastien FAURE " C.Q.F.D. ". Il prend à parti le tribun anarchiste, l'accusant de continuer à faire paraître un journal censuré et d'être trop timide face aux socialistes et au gouvernement " en raison de ses attaches avec les partis non anarchistes et de ses accointances "

(11). Alphonse BARBE, alors déserteur, témoin de la dispute, rapporte : "...Sébastien FAURE, qu'il accuse devant une centaine de camarades libertaires, non seulement de trahir la paix, mais d'être vendu au gouvernement, ceci parce que MALVY, ministre de l'intérieur, avait mis Sébastien FAURE en demeure de cesser sa propagande pacifiste, car il y allait de la vie d'un certain nombre de soldats des tranchées, dans les paquetages desquels on avait trouvé des tracts contre la guerre, signés Sébastien FAURE ; placé en face de cette situation tragique et de ses responsabilités, FAURE accepta de suspendre sa campagne pour la paix ; c'est pour ce geste d'humanité que LECOIN tenta de fustiger ce dernier, il ne fut pas suivi par l'assemblée qui arbitrait le débat " (12).

LECOIN plus tard, regrette ses accusations : " Ma jeunesse et mon impétuosité, mon inexpérience, me rendirent injuste envers lui à qui je reprochais, avec véhémence, ce que j'appelais ses coupables ménagements à l'égard des " anarchistes de guerre "(13).

De nouveau en prison pour insoumission, LECOIN et d'autres détenus politiques de la Santé, rédigent en juin 1917 un numéro clandestin du " Libertaire ", ainsi qu'un peu plus tard, un manifeste, peut-être le premier, soutenant les maximalistes de LENINE.

L'armistice signé, " Le Libertaire " réapparaît à partir de janvier 1919. LECOIN, toujours en prison, y collabore dès les premiers numéros sous le pseudonyme de LEONIC. Conscient de l'inefficacité du mouvement en 1914, il écrit un article intitulé " Organisons-nous " où il appelle à la constitution d'une organisation anarchiste (14).

Son opinion est importante pour le mouvement libertaire. LECOIN est un martyr qu'il convient de faire libérer." Le Libertaire " mène une campagne et publie une brochure (15) " Louis LECOIN est devenu pour nous jeune libertaires, jeunes syndicalistes, un exemple à suivre. Il nous avait démontré qu'on pouvait être à la fois syndicaliste, libertaire et anti-militariste " (16).

" Le Libertaire " doit attendre jusqu'à la fin novembre 1920 pour titrer sur trois colonnes à la une " LECOIN LIBERE " (17). Il vient de passer 8 années en prison !

\*\*\*

La libération de LECOIN coïncide avec plusieurs changements au sein du mouvement anarchiste : la création de l'Union Anarchiste ( U.A.) qui remplace la F.C.A., " Le Libertaire " passe de 2 à 4 pages et, surtout, les anarchistes français commencent à critiquer la révolution russe. Jusqu'à cette époque les libertaires sont parmi les plus ardents défenseurs de la république des soviets mais les informations qu'ils reçoivent peu à peu, leur font réaliser le fossé qui existe entre les réalisations de LENINE et TROTSKY et l'établissement d'une société libertaire.

LECOIN adhère immédiatement à l'U.A. Comme la plupart de ses compagnons il est devenu sans illusion sur la révolution bolchévique. Et quand Pierre MONATTE, syndicaliste révolutionnaire, momentanément rallié au bolchévisme, lui propose de rejoindre la III ème Internationale, il refuse. Pendant quelques années le Parti Communiste ( P.C.) et l'U.A. font cause commune contre POINCARE, mais les divergences sont trop importantes et la rupture est consommée lorsque 2 militants libertaires sont assassinés au cours d'un meeting du P.C. le 11 avril 1924. A partir de cette date et jusqu'à la fin de sa vie l'anticommunisme de LECOIN ne faiblira pas. Un article écrit en 1952 expose les principaux griefs de LECOIN à l'égard du P.C. : " La première guerre terminée, il eut été possible, malgré tout que sonnât en France l'heure des anarchistes. C'était à prévoir après la faillite des socialistes. Mais la révolution russe survint, elle, avec ses bouleversantes et funestes conséquences, qui ravagea tout, pilla, saccagea les couches sociales du peuple dans lesquelles les camarades pouvaient espérer à bon droit puiser le meilleur de leurs forces.

Et les anarchistes, au lieu de passer à l'attaque du régime capitaliste, durent se défendre opiniâtrement contre l'emprise du bolchévisme.

Ils le firent avec un réel brio et on doit aux libertaires de langue française l'échec relatif des bolchévistes dans leur entreprise pour dominer complètement et internationalement le monde du travail.

...la Russie ne représente plus l'espoir d'un bel avenir mais est devenue ce que nous craignons à ses débuts révolutionnaires ( la dictature du " prolétariat " aidant ) une région d'affreuse tyrannie "(18).

LECOIN est nommé administrateur du " Libertaire " et de la librairie en décembre 1920 (19). Il fait appel à Sébastien FAURE avec lequel il s'est réconcilié. Leur collaboration est fructueuse et contribue à relancer le mouvement anarchiste. Fin 1921 leur parvient l'annonce de la condamnation à mort de SACCO et VANZETTI ; " Le Libertaire " révèle l'affaire aux Français. En janvier 1922 LECOIN est chargé de la rédaction du journal (20). Pendant cette période il signe très peu d'articles mais de nombreuses brèves semblent être de sa main. Il quitte ses fonctions au " Libertaire " 6 mois

plus tard. Un encadré précise : " Notre camarade LECOIN

après avoir pendant de longs mois sacrifié tout son temps et le meilleur de son activité à la rédaction du " Libertaire " de sa propre décision, au regret de nos camarades laisse le secrétariat" (21).

Plusieurs hypothèses à ce retrait. La première est l'ordre personnelle, en 1922 LECOIN habite avec Marie MORAND (22) sa vie privée n'est plus compatible avec la charge permanente que représente la rédaction du " Libertaire ". D'autre part, LECOIN, à 34 ans, se rend sans doute compte du manque d'efficacité de la plupart des campagnes menées par le " Libertaire ". Sans renier ses idées, il se met en réserve pour pouvoir intervenir plus efficacement. Il ne quitte pas l'U.A., il y milite différemment et les critiques ne tardent pas. Désormais LECOIN n'est plus un " militant exemplaire ".

-(1)LIBERTE, juin 1962 -(2)Maurice JOYEUX, La Rue n°11,sept 1971-(3-6-10-13)LECOIN,Le Cours d'une vie,Paris 1965-(4)FILM Le Cours d'une vie, de DESVILLE et DARRIBEAUDE-(5)Le Libertaire,27 nov 1910-(7)J MAITRON Le Mouvement Anarchiste en France, Vienne 1975-(8)annexes-(9)La Bataille Syndicaliste, nov 1912-(11)Archives Nationales, déc 1916-(12)Défense de l'homme,sep 1971-(14)Le Libertaire,8 fév 1920-(15)L'anarchiste Louis LECOIN et la guerre, Paris 1918-(16)May PICQUERAI, May la refractaire, Paris 1980-(17)Le Libertaire, 28 nov 1920-(18)Défense de l'Homme, oct 1952-(19)Le Libertaire, 14 déc 1920-(20)Le Libertaire, 20 jan 1922-(21)Le Libertaire, 28 jui 1922-(22)Née en 1895,elle est soeur de Jeanne MORAND, compagne de LIBERTAD

## 2 - EN MARGE DE L'ORGANISATION

Fin 1923, à l'occasion de l'affaire Philippe DAUDET, " le Libertaire " devient quotidien.

LECOIN bien qu'il s'occupe des militants emprisonnés et qu'il participe à la souscription nécessaire au lancement du quotidien, reste à l'écart. Sans doute pour se consacrer à sa femme et à sa fille née le 3 juin 1924 à Paris. " A partir de cette époque LECOIN ne fait plus corps avec l'organisation anarchiste. Il est à côté d'elle ! il la sollicite pour ses campagnes, il peut même lui demander son avis qu'il suit ou qu'il ne suit pas. IL est en marge " (1)

En octobre 1926, l'U.A. demande à LECOIN, membre de la commission d'initiative de l'organisation depuis juillet, de s'occuper du sort de SACCO et VANZETTI d'une part, et de celui d'ASCASO, DURRUTI et JOVER d'autre part. Trouvant le comité de défense sociale animé par des militants libertaires, trop restreint et peu efficace, il crée le Comité pour le Droit d'Asile ( C.D.A.) pour empêcher l'extradition d'ASCASO, DURRUTI et JOVER et le Comité SACCO et VANZETTI. LECOIN assure le secrétariat des 2 organismes.

Pour sauver les 2 anarchistes italo-américain de la chaise électrique, il a besoin du soutien de toutes les personnalités de l'époque. Ce choix lui vaut des reproches de la part de certains militants de l'U.A. qui appellent à la création d'un autre comité " pour collaborer au salut de nos 2 camarades tout en conservant, sans compromissions malsaines, leur dignité et la pureté de leurs idées anarchistes, " (2). LECOIN se souvient que " l'un de ces " purs " commit une poésie ridicule, sinon odieuse, dans laquelle la vie de SACCO et VANZETTI ne pesait guère : " Qu'importe la mort ! Vive la mort ! " ou quelque ânerie semblable y était dite " (3). Quant aux communistes, ils accusent LECOIN de collaborer avec la bourgeoisie et d'appartenir à la Franc-Maçonnerie. Accusation reprise par " l'Action Française ". Pourtant LECOIN, contrairement à beaucoup d'anarchistes, n'a jamais appartenu à une loge maçonnique (4).

Les critiques modifient quelque peu l'action du Comité SACCO et VANZETTI qui s'engage dans une campagne plus massive à base de meetings et de manifestations (5).

Au congrès de l'U.A. en novembre 1927 quelques militants critiquent de nouveau l'action du Comité SACCO et VANZETTI. Une motion est finalement adoptée : " Le congrès de L'Union Anarchiste Communiste après avoir entendu les explications sur l'action et la propagande en faveur de ASCASO-DURRUTI-JOVER-SACCO et approuve ce qui fût fait.

Dans l'avenir l'Union Anarchiste Communiste aura son propre comité de défense des emprisonnés. Le comité sera sous le contrôle direct, matériel et moral de l'U.A.C. Il est bien spécifié que la caisse du Comité Défense aura sa gestion particulière et son secrétaire particulier.

Au sujet des alliances avec les partis extérieurs, l'U.A.C. prendra éventuellement une fonction en accord avec l'esprit général de ses groupes et de ses fédérations " (6).

Pour prolonger la campagne SACCO et VANZETTI, des compagnons demandent à LECOIN de lancer un comité contre la peine de mort. Mais il a besoin de repos et se retire.

\*\*\*

Entre temps a commencé la lutte entre synthésistes et platformistes au sein du mouvement libertaire. LECOIN bien " qu'il se défiait des comités où majoritaires et minoritaires s'opposent retardant les décisions (7), joue un rôle important dans cette controverse.

Les platformistes sous l'impulsion des exilés russes MAKHNO et ARCHINOV sont partisans d'une " organisation anarchiste puissante et unie au point de vue idéologique et

tactique " (8) et veulent se démarquer des individualistes. Les synthésistes trouvent ces positions contraire à l'éthique et à la tradition libertaires et pensent que les 3 courants anarchistes ( anarcho-syndicaliste, communiste libertaire et individualiste ) peuvent coexister et former une synthèse.

Le congrès de l'U.A. à Orléans les 12, 13 et 14 juillet 1926, évite la scission entre les 2 tendances. Un manifeste est proclamé, il réaffirme les positions des synthésistes tout en faisant des concessions aux platformistes. L'U.A. devient Union Anarchiste Communiste (U.A.C.).

LECOIN dans un article du " Libertaire " se félicite que l'unité triomphe (9).

Mais l'abcès n'est pas vidé ; le congrès de Paris des 30 octobre et 1er novembre 1927 marque la rupture entre les 2 courants. Les platformistes, majoritaires, prennent le contrôle de l'U.A.C. de nouveaux transformer en Union Anarchiste Communiste Révolutionnaire

( U.A.C.R ). Trois tendances se déterminent :

" 1) Un courant majoritaire qui, rejetant l'incohérence et la dispersion des efforts résultants de l'individualisme irresponsable, estimait que l'action de ses groupes ou de membres isolés ne peut être efficace quand se trouvant en concordance avec l'idéologie et la tactique générale de l'organisation ...

2) Un courant minoritaire qui, quoi qu'en désaccord sur la nouvelle orientation violant, selon lui, les principes anarchistes, décidait de rester dans l'organisation pour les défendre contre les détracteurs.

3) Un courant scissionniste, d'accord avec les minoritaires pour la défense du traditionnalisme anarchiste, mais refusant d'appartenir plus longtemps à une organisation qu'il assimilait à un parti " (10).

LECOIN soutient la 2ème tendance et demeure à l'U.A.C.R., malgré le départ de FAURE qui fonde l'Association des Fédéralistes Anarchistes ( A.F.A ). Pendant un an LECOIN reste en retrait, il ne participe pas au congrès d'Amiens en août 1928 où il est néanmoins élu à la Commission administrative. Voyant l'U.A.C.R. s'affaiblir, LECOIN est quelques compagnons synthésistes lancent une offensive en vue du congrès d'avril 1930. Ils demandent que le congrès soit ouvert aux abonnés du " Libertaire " ainsi qu'à l'A.F.A. de FAURE (11). Les platformistes refusent ; LECOIN revient à la charge (12) et obtient qu'un vote ait lieu sur la question. La Commission administrative décide que le congrès soit élargi.

LECOIN et une trentaine de militants publient alors un " Manifeste des Anarchistes Communistes " (13). Ils y réaffirment les principes de base de l'anarchisme, rejettent l'idée d'une armée post-révolutionnaire et appellent à l'unité des anarchistes. LECOIN rédige un 5ème du texte et se charge de recueillir les signatures des militants favorables. La tâche lui vaut d'être la cible des platformistes : " LECOIN et sa tendance croient en imposer à quelques-uns par cette espèce de

coup de force moral qui dénote une intransigeance des chefs bolchévistes " (14).

Pendant le congrès, LECOIN défend ardemment les principes du " Manifeste ". L'autonomie des groupes est réaffirmée, les synthétistes triomphent. Sébastien FAURE collabore de nouveau au " Libertaire " et l'A.F.A. rejoint l'U.A. en 1934.

Au court du congrès, LECOIN prend la défense de l'objection de conscience contre les plateformistes : " Toute la beauté du geste repose sur les gestes individuels. Ce sont de tels gestes

qui nous ont fait connaître et aimer du peuple " (15). LECOIN n'a pas toujours eu cette position. Comme la plupart des anarchistes, au lendemain de la Première Guerre mondiale, il demeure opposé à l'objection de conscience. Les libertaires refusent de demander à l'Etat, le droit de ne pas faire la guerre et préfèrent appeler à la grève insurrectionnelle en cas de mobilisation. Lors d'un congrès de la Paix, organisé du 17 au 22 août 1926, par la Jeunesse Chrétienne, il fustige les objecteurs. Un mois plus tard il rédige un long article sur le sujet : " ...Des camarades de la tendance du semeur (16) menèrent particulièrement dans cet organe, une ardente campagne en faveur de la reconnaissance par nos gouvernants de l'objection de conscience, c'est-à-dire le droit légale pour le " consciencus objector " d'être soustrait aux risques de tuer ou d'être tué pendant la guerre si la preuve était admnistrée par lui et des témoins, qu'avant la déclaration de la guerre il était un antiguerrier convaincu.

Thèse extrêmement dangereuse, salement égoïste et nettement anti-révolutionnaire.

Les anarchistes, qui ne séparent point leur sort de tout le peuple, n'accepteront pour rien au monde de se placer eux mêmes sur la bouche le baillon, ils ne veulent à aucun prix d'une exemption officielle qui les rendrait solidaires des officiels dans le plus grand des crimes. " (17).

Mais comme la plupart de ses compagnons, LECOIN prend peu à peu conscience de l'impossibilité actuelle, pour les anarchistes de transformer la guerre en révolution. Et lorsque son ami Pierre ODEON, refuse de présenter au titre de réserviste en décembre 1929 et est arrêté,

il prend sa défense dans le Libertaire : " ODEON sait très bien que le problème social, à la solution duquelle nous travaillons, ne sera résolu que par une révolution. Mais je ne pense qu'en attendant cette révolution il soit interdit d'agir individuellement, selon ses goûts, sa force de volonté et son ouvrage." (18).

L'unité étant faite, LECOIN se retire à nouveau. Il est devenu un militant " exceptionnel "

qui intervient lorsque les événements l'exigent. Jusqu'au début de la guerre civile espagnole il participe à la vie du mouvement libertaire. Il préfère se consacrer à la défense de nombreux exilés politiques au sein du Comité pour le Droit d'Asile. Il sollicite l'appui de nombreuses personnalités et soutien le vote d'une loi protégeant les réfugiés. Ces activités lui valent l'estime des différentes communautés de libertaires étrangers installés, à cette époque en France. Elles lui valent également des reproches sévères de certains membres de l'U.A. Le groupe d'Action Anarchiste de Marseille demande : " La suppression du Comité du Droit d'Asile qui est un groupe dont les principes et les méthodes sont contraires aux principes généraux de l'anarchisme." (19). LECOIN n'en a cure et poursuit son action.

\*\*\*

Dès le soulèvement du Général FRANCO, le 18 juillet 1936, LECOIN rejoint ses camarades. Les anarchistes français se sentent solidaire de la Fédération Anarchiste Ibérique

( F.A.I. ) et de la Confédération Nationale du Travail ( C.N.T ) le puissant syndicat libertaire espagnol.

" Je connais parfaitement l'Espagne, je n'est point cessé de m'occuper de ce qui s'y passe depuis l'âge de 20 ans, depuis à ma participation à la mémorable manifestation parisienne le jour de l'assassinat de Francisco FERRER " (20).

LECOIN doit attendre près de 20 ans pour participer, de nouveau, à la vie politique espagnole ; en 1927, après une longue et difficile campagne au sein du Comité pour le Droit d'Asile, il empêche l'extradition d'ASCASO , DURRUTI et JOVER, célèbres militants libertaires espagnols. Un séjour à Barcelone, au lendemain de la proclamation de la République le 14 avril de 1931, renforce sa fascination pour ce pays. Il y voit 100 000 personnes défilier derrière les banderoles noires et rouges de la C.N.T.-F.A.I. Ses comptes rendus au Libertaire sont enthousiastes (21).

Le 31 juillet 1936 le Libertaire titre sur sa première page : " La révolution espagnole, c'est la nôtre ! " (22). Immédiatement les anarchistes français de toutes tendances créent un " comité anachosyndicaliste pour la défense et la libération du prolétariat espagnol " . En septembre 1936 une centaine de militants forment la centurie Sébastien FAURE et partent en Espagne se battre au sein de la colonne DURRUTI. En octobre l'Union Anarchiste charge LECOIN et quelques militants de fonder le Comité pour l'Espagne Libre (C.E.L.).

Le soutien du C.E.L. à l'Espagne ouvrière est à la fois politique et matériel. Le C.E.L. multiplie les meetings et les manifestations de solidarité regroupant des personnalités de toutes tendances. Toute cette agitation a pour but principal, d'amener le gouvernement du Front Populaire à envoyer de l'équipement et des armes aux républicains espagnols. N'étant pas entendu, le C.E.L. expédie lui-même du matériel.

3 et parfois 5 camions de 4 à 5 tonnes sont convoyés chaque semaine par 2 militants jusqu'à Barcelone. A l'intérieur, du linge, des médicaments, de la nourriture, mais aussi dissimulées, des armes et des munitions. Nicolas FAUCIER se souvient : "...Je nous revois à cette époque dans l'armurerie FLOBERT située vers le boulevard St-Michel, traitant d'achat d'armes et de munitions ( Achetées avec l'argent des souscriptions reçues ) et des moyens de les acheminer à leurs destinataires. D'autre part, nous orientons les délégués espagnols en quête des mêmes achats, et nous avons rue de Crussol (23) un dépôt d'armes souvent renouvelées et transportées par nos camions aux combattants espagnols " (24).

De plus, le C.E.L. recueille 300 ophelins espagnols, évacués principalement de Barcelone et de Madrid, dans la colonie ASCASO-DURRUTI, situé à Llensa près de la frontière française.

En juin 1937, la C.N.T . et l'Union Générale des Travailleurs (U.G.T.) la centrale syndicale socialiste, décident de créer Solidarité Internationale Antifasciste ( S.I.A.). Par cette alliance, les anarchistes et les socialistes espagnols réagissent contre les groupes d'entre-aide sectaires, en particulier ceux contrôlés par les communistes. Début novembre, l'U.A. charge LECOIN et FAUCIER de transformer le C.E.L. en section française de S.I.A. Il présentent ainsi : " Solidarité Internationale Antifasciste est faite pour porter secours aux victimes du fascisme mondial, mais tant que les événements d'Espagne seront ce qu'ils sont...la S.I.A se consacrera uniquement à la défense de l'Espagne Ouvrière " (25).

S.I.A. connaît un important succès. Son premier meeting, en décembre 1937, réunit

10 000 personnes, un tract tiré à 60 000 exemplaires est immédiatement épuisé. Quelques mois après sa fondation S.I.A. revendique 30 000 membres répartis en 25 sections (26).Même si ces chiffres sont artificiellement gonflés pour les besoins de la propagande (Jean MAITRON parle de 15 000 membres (27), il est indéniable qu'en se transformant le mouvement de solidarité à l'Espagne anti-franquiste s'est considérablement renforcé. Pendant près d'un an S.I. A. publie un bulletin de 2 pages ( l'une en français, l'autre en espagnol ) à l'intérieur du Libertaire. LECOIN, secrétaire de S.I.A., trouve que le journal de l'U.A. n'a pas assez d'audience et lance un hebdomadaire S.I.A. le 10 novembre 1938. Ecrit en 3 langues, ( français, espagnol, italien ) le journal possède 55 000 abonnés en février 1939. Les responsables de l'U.A., par peur de la concurrence, s'opposent à la création de S.I.A. Au contraire le nouveau titre touche un public plus large et draine de nouveaux lecteurs pour le Libertaire.

Pendant la guerre d'Espagne une polémique se développe au sujet du type de soutien à apporter à la C.N.T.-F.A.I. L'Union Anarchiste apporte une aide inconditionnelle aux anarchistes espagnols, par



contre, d'autres groupes libertaires moins importants numériquement, critiquent certaines des attitudes de la direction de la C.N.T.-F.A.I. En particulier l'appui du syndicat libertaire espagnol au gouvernement républicain. " Quant à l'action de solidarité de S.I.A. à l'égard des combattants espagnols, elle se situait au-dessus des querelles qui agitaient notre mouvement pour ou contre la collaboration gouvernementale. Nous considérons que, quelles que soient les erreurs commises par certains leaders ( et nous ne manquons pas de leur exprimer nos craintes, mais cela d'homme à homme, soit lorsque nous les sollicitons pour participer à nos meetings ou à l'occasion de visites à Barcelone ), nous compromettrions notre effort en portant des critiques, ou des accusations publiques contre des camarades acculés à la lutte contre les franquistes et poignardés dans le dos. Et cela n'était, certes pas du goût des purs de notre mouvement, assez rares malgré tout, et qui ne nous ménageaient pas leur blâmes " (28).

L'année 1939 fait date dans l'histoire du mouvement libertaire. L'effondrement des anarchistes espagnols en mars et le début de la seconde guerre mondiale en septembre anéantissent le mouvement libertaire. La guerre, les anarchistes la sentent venir depuis longtemps, mais ils sont conscients que leur faibles forces ne peuvent empêcher qu'éclatent les hostilités. En avril 1938, à la demande de l'U.A., LECOIN et FAUCIER créent le " Centre Syndical d'Action Contre la Guerre ". Les meetings qu'ils organisent n'ont pas le succès escompté. La guerre arrive, " le Libertaire " est censuré, puis les locaux de l'U.A. sont mis sous scellés. La plupart des anarchistes français optent pour une solution individuelle ; ils s'exilent, s'insoumettent ou rejoignent le front en espérant, sans trop y croire, un sursaut révolutionnaire. Seuls, LECOIN et FAUCIER tentent une action pacifiste. Dix jours après la déclaration de la guerre ils diffusent à 100 000 exemplaires un tract intitulé " Paix immédiate ". LECOIN et FAUCIER sont arrêtés, et l'on n'entend pratiquement plus parler du mouvement anarchiste français jusqu'à la Libération.

(1)Maurice JOYEUX,La Rue-(2)Le Libertaire, 13 mai 1927-(3)Louis LECOIN, Le Cours d'une vie-(4)Léo CAMPION Les anarchistes dans la F.M ou les maillons libertaires et la chaîne d'union, Marseille 1969-(5)A REBEYROL,J.P ROUX FOUILLET L'affaire Sacco et Vanzetti par l'Humanité et le Libertaire, Paris 1971-(6)Le Libertaire, 19 sep 1927-(7) N FAUCIER, correspondant perso-(8)Appel de MAKHNO aux anars français, avr 1930-(9)Le Libertaire, 13 août 1926-(10)

Souvenirs d'un permanent anarchiste 1927.1929 Lemouvement social, avr.juin 1973-(11)Le Libertaire,14 déc 1929-(12)

Le Libertaire, 25 jan 1930.8 fév 1930-(13)Le Libertaire, 15 mars 1930-(14)Le Libertaire,22 mars 1930-(15)Le Libertaire,

26 avr 1930-(16)Journal libertaire, 17 sep 1926-(17)Le Libertaire,17 sep 1926-(18)Le Libertaire,21 déc 1929-(19)Le Libertaire

31 jan 1971-(20)Liberté, jan 1967-(21)Le Libertaire, 8.15 mai 1931-(22)Le Libertaire,31 jui 1936-(23)Siège du comité pour l'Espagne libre puis de S.I.A. n°26-(24 - 28)N FAUCIER,correspondant perso-(25)Le Libertaire,11 nov 1937-(26)brochure S.I.A. son but,sa ligne de conduite,ses moyens d'action,ses réalisations 1937-(27)J MAITRON Le mouvement anar en France

### 3-LE FRANC-TIREUR

Durant la guerre ce qui reste du mouvement libertaire éclate. Certains, par anticommuniste, rejoignent la collaboration, d'autres la Résistance. Les quelques insoumis et déserteurs se cachent ou se retrouvent en prison. Seules des ballades champêtres réunissent quelques militants. Il faut attendre 1943 pour que des premiers contacts s'établissent ; une réunion se tient à Toulouse en juillet, suivie d'une seconde en janvier 1944 qui permet la mise au point des principes d'une nouvelle organisation. Un premier congrès en octobre 1945 et une conférence nationale en décembre donnent naissance à la Fédération Anarchiste (F.A.) Elle regroupe des anciens " rescapés " des années troubles de la seconde guerre mondiale et des nouveaux venus à l'anarchisme.

LECOIN demeure en prison jusqu'en 1941. Affaibli physiquement et moralement il n'a pas de relations avec le petit noyau de militants actifs. La plupart d'entre eux, d'une autre génération que lui, critiquent les moyens employés pour ses diverses campagnes de l'entre-deux guerres et sa " passivité " durant l'Occupation. Quelques'un avaient été, je ne dirais pas écartés, mais oubliés d'être conviés à la reconstitution du mouvement libertaire, et parmi eux Le Meillour, Lecoïn, Loréal, etc. Quelques années plus tard, à ma librairie du Château des Brouillards, beaucoup d'entre eux, qu'ils aient appartenu au mouvement syndical ou à l'Union anarchiste, viendront me voir. En ai-je entendu de ces histoires douloureuses d'hommes qui avaient fait le mauvais choix, qui n'avaient été qu'imprudents ou s'étaient contentés de rester passifs dans une période où tout le monde avaient le moins tenu le coup..."(\*)

Voilà qui explique l'absence de Louis LECOIN aux assemblées constitutives de la F.A. en 1945.

A cette époque il rédige sa première autobiographie : " De prison en prison " (1), dont la première édition sort en décembre 1946. La publication du livre amène " le Libertaire ", organe de la F.A. à reparler de LECOIN, pour la première fois depuis la fin de la guerre. Un article fait l'éloge de son action mais rappelle les critiques formulées à l'égard de ses méthodes (2).

LECOIN, à la retraite, s'ennuie. Il sent le besoin de s'engager à nouveau, et comme trop de divergences le séparent de la F.A., il décide d'agir seul, en franc-tireur. Il réunit quelques amis et publie une revue mensuelle intitulée " Défense de l'homme ".

Elle se donne pour but de défendre l'individu partout où sa liberté est menacée. Le premier numéro paraît en octobre 1948, LECOIN y affirme un anarchisme teinté d'humanisme. " le Libertaire " critique sévèrement l'initiative : "...Trop de vieux thèmes usés. Pas assez de ferveur. Cela provient peut-être du nombre important de copains désabusés qui ont écrit ce numéro.

La revue " Défense de l'homme " semble avoir trop sacrifié au désir de publier les écrits des amis. Si LECOIN s'engage sur cette pente il n'a pas fini..."(3).

L'article commentant le second numéro est plus modéré et la rédaction du " Libertaire " répond à certains lecteurs ayant trouvé la critique précédente un peu trop vive (4). Malgré son éloignement, LECOIN semble avoir conservé l'estime d'une partie du mouvement. Par la suite la revue est tout simplement ignorée par l'organe de la F.A.

\*\*\*

En 1949 l'affaire Gary DAVIS oppose LECOIN à la Fédération Anarchiste. Gary DAVIS, ancien militaire, a répudié la nationalité américaine et se déclare citoyen du monde. Il lance un journal et un mouvement réclamant la formation d'un gouvernement mondial afin d'éviter une nouvelle guerre. La F.A. apporte un soutien critique à l'initiative mais trouve que Gary DAVIS ne va pas assez loin et considère que " seule la F.A. est pacifiste parce que seule elle est révolutionnaire " (5). A l'occasion de l'arrestation, pour désertion, d'un jeune conscrit

catholique, Gary DAVIS fait l'apologie de l'objection de conscience. Il multiplie les actes de protestation afin de le faire libérer. Il est emprisonné à plusieurs reprises. LECOIN crée et anime le " Comité Gary DAVIS ". Le 13 octobre 1949, au cours d'un meeting présidé par LECOIN, André BRETON amené par des militants de la F.A. attaque Gary DAVIS. A tel point que LECOIN l'interrompt, ce qui entraîne un important chahut dans la salle. Dans le compte-rendu de la réunion LECOIN dénonce l'attitude de la F.A. Il s'en prend particulièrement à FONTAINE (celui qui a critiqué dans " le Libertaire ", le premier numéro de " Défense de l'Homme ") : " Je ne sais si " Défense de l'Homme " n'est pas particulièrement anarchiste, ce que je sais, par exemple, camarade FONTAINE, c'est que ton discours, particulièrement, ne l'était pas du tout " (6). La polémique comme la campagne s'arrête là, Gary DAVIS ayant été expulsé de France et vite oublié.

Un mois plus tard, toujours dans sa revue, LECOIN reproche à la F.A. de parler beaucoup contre Franco mais de ne rien opposer de concret. La Fédération lui demande d'exposer ses projets d'action. Trois rencontres ont lieu entre le secrétariat de la F.A. et LECOIN . Un comité de défense

sociale est créée, mais n'a jamais eu d'existence réelle. Sans doute à cause de la faiblesse du mouvement libertaire français.

Le congrès de Bordeaux de mai-juin 1952 marque le début de l'éclatement de la F.A. La tendance plateformiste menée par FONTENIS prend le contrôle de l'organisation et exclut un certain nombre de militants.

LECOIN exhorte les anarchistes à l'unité en rappelant le temps perdu à cause de querelles entre individualistes et anarcho-communistes dans les années 1930 (7). Il propose à la F.A. de lancer, en commun avec " Défense de l'Homme ", une série de conférences sur l'anarchisme pour

renforcer le mouvement libertaire. Il se déclare prêt à adhérer à la F.A. (8). Mais la proposition n'est pas retenue et " Défense de l'Homme " organise, seul, quelques réunions. Le refus de la F.A. vient, sans doute, de la profonde divergence entre elle et LECOIN concernant les guerres d'Indochine et du Maroc. La F.A. soutient les mouvements de libération nationale des 2 pays ; LECOIN fidèle à son pacifisme critique très sévèrement cette attitude, contraire selon lui, à l'éthique libertaire (9). Parallèlement, la librairie de la F.A. refuse de diffuser " Défense de l'Homme " et " De prison en prison " sous prétexte que LECOIN ne serait qu'un " marchand de papier " doublé d'un ancien collaborateur. L'accusation est grave car elle n'est pas nouvelle. Certaines personnes assimilant le strict neutralisme de LECOIN pendant la guerre à un soutien à l'occupant. Piqué au vif LECOIN réplique par ces mots : " Je mets au défi le plus malintentionné à mon égard de produire une ligne, une parole démontrant ma collaboration. A la collaboration je n'est pas donné une pensée. Du début à la fin je n'ai eu qu'un seul souci : la paix " (10). A la suite de cette mise au point, LECOIN n'a plus aucun rapport avec la F.A. devenue Fédération Communiste Libertaire (F.C.L.) en décembre 1953. La F.C.L. disparaît après une participation malheureuse aux élections du 2 janvier 1956.

\*\*\*

Pendant ce temps, les exclus et les dissidents de la F.C.L. ont reconstruit la Fédération Anarchiste en décembre 1953. LECOIN se sent beaucoup plus proche de ce courant synthésiste du mouvement libertaire et se félicite de la teneur des débats du premier congrès (11). Et quand la nouvelle organisation ouvre une souscription pour le lancement du " Monde Libertaire " il appelle les lecteurs de sa revue à y participer (12). Le premier numéro du " Monde Libertaire " paraît en octobre 1954 et malgré cet acte de solidarité, il faut attendre 5 ans pour y lire le nom de LECOIN ! Pour les membres de la F.A., comme pour ceux de la F.C.L., LECOIN est un vieil homme (il a 66 ans en 1954) qui a fait beaucoup pour le mouvement anarchiste mais qui a son avenir derrière lui. Le peu de succès de " Défense de l'Homme " confirme leur opinion.

D'une certaine manière LECOIN leur donne momentanément raison en abandonnant la responsabilité de sa revue à Louis DORLET en juillet 1955. Fatigué, il décide de se retirer. Un drame met fin à sa retraite : Marie sa femme, meurt subitement, le 29 décembre 1956 d'une angine de poitrine foudroyante. Cette disparition laisse LECOIN désemparé. Pour éviter de sombrer dans une solitude mélancolique, il décide de lancer une grande campagne en faveur de l'objection de conscience. Immédiatement il entre en contact avec le " le Monde Libertaire " afin de savoir si une collaboration est possible. Il propose que le journal de la F.A. devienne hebdomadaire afin de mieux coller à l'actualité et qu'il soit le haut-parleur de la lutte pour les objecteurs (13). La F.A. refuse mais offre à LECOIN de participer à la rédaction du " Monde Libertaire ". LECOIN ne veut pas se contenter d'un rôle de " figurant " et préfère créer son propre hebdomadaire " Liberté ", dont le premier numéro sort le 31 janvier 1958.

\*\*\*

Dès le début de la campagne pour l'objection de conscience, des critiques s'élèvent quant aux choix des personnalités patronnant le comité de " Secours aux Objecteurs de Conscience ". A côté de quelques anarchistes comme BONTEMPS ou BRETON on y trouve LANZA DEL VASTO, l'abbé PIERRE et le pasteur ROSER. Cet ecclésiaste, permet une action plus efficace, n'est pas du goût de tous les militants libertaires. LECOIN doit, dès le 5<sup>ème</sup> numéro de " Liberté " affirmer qu'il ne

reniera pas ses idées pendant la campagne (14). Dans le numéro 7, après avoir demandé aux malveillants et aux sceptiques de rester à l'écart, il explique dans un long article pourquoi il choisit de mener une action commune avec des croyants : " Entre des chrétiens sincères et des anarchistes la différence, au fond, est-elle si importante ? Elle est plus insignifiante qu'on se l'imagine, elle n'existe même plus pour ainsi dire entre un athée et un croyant tous 2 obecteurs de conscience, car allez donc--dans des temps où la paix est troublée-- les différencier lorsqu'ils " communient " dans la même haine de la guerre.

Voilà pourquoi, moi anticlérical farouche, moi vieil anarchiste impénitent, j'ai pris l'initiative de cette campagne pour les objecteurs avec le même enthousiasme que s'il se fût agi de défendre des membres de ma famille philosophique (15). Et les lecteurs qui me reprochent la tolérance qui me permit de rassembler dans notre Comité de patronage des irreligieux et des religieux ont tort " (16).

Dans " le Monde Libertaire ", exepté la reproduction sans commentaire d'une lettre de personnalités demandant à De Gaulle la libération des objecteurs (17), il faut attendre près d'un an avant d'y lire un article sur l'objection de conscience. Et c'est seulement lorsque la campagne rencontre un certain succès que commenc, en novembre 1959, un large débat sur le problème. Faut-il ou non demander à l'Etat le droit de refuser de faire la guerre ? Au fil des mois les principaux leaders de la F.A. prennent position dans " le Monde Libertaire ". Il y a autant de partisans que d'adversaires à l'action LECOIN (18).

Par la suite, l'organe de la F.A. publie de temps en temps des informations sur la campagne pour les objecteurs mais n'y attache qu'un intérêt secondaire. Cette attitude, la F.A. la garde du début à la fin de la campagne. Exepté en juin 1962, lorsque LECOIN entame une grève de la faim pour arracher un statut en faveur des objecteurs. A ce moment la F.A. apporte un soutien inconditionnel à LECOIN, en collant des affiches, en participant aux mnifestations et en prêtant son local. DESROZIER, l'une des 5 personnes qui cesse de s'alimenter, en solidarité avec LECOIN, est membre de la F.A. Pourtant, moins d'un an après, un militant réaffirme dans " le Monde Libertaire " son refus d'un statut pour les objecteurs de conscience et sa méfiance à l'égard des chrétiens qui soutiennent les pacifistes (19). Cette opinion reflète celle d'une bonne partie de l'organisation qui pense que le statut est un " projet bâtard et incomplet " et la loi, votée en décembre 1963, " un temple vide où les fidèles viennent faire leurs dévotions " (20).

Alors pourquoi ce soutien en juin 1962 ? La question mérite d'être posée. Roland BIARD dans son histoire du mouvement libertaire expose que " L'absence de perspectives ne peut expliquer ce ralliement. Le mouvement anarchiste a-t-il été l'objet à cette époque d'un certain culte de la personnalité à l'égard de LECOIN. L'hypothèse n'est pas à exclure ! " (21). S'il est indéniable que LECOIN bénéficie du respect d'un bon nombre de militants, cela ne suffit pas expliquer que l'aide de la F.A. se soit essentiellement limitée à la période de la grève de la faim. Deux autres facteurs interviennent. D'abord la répression qui comme bien souvent, a resserré les liens au sein du mouvement libertaire : en juin 1961 a un meeting de soutien aux objecteurs de conscience est interdit par le Prefet de police ; aussitôt la F.A. expédie un télégramme de protestation. En mars 1962, le local du mouvement libertaire est plastiqué par l'O.A.S. LECOIN préside le meeting de solidarité. Il y prononce un vigoureux discours unitaire : " La famille anarchiste n'est pas si nombreuse que nous puissions la laisser décimer, mutiler et ce soir nous avons le devoir de prendre entre nous un engagement formel : celui d'être étroitement solidaire les uns des autres " (22).

" Liberté " envoie une importante somme d'argent pour la reconstruction du local. Quand débute la grève de la faim, 3 mois après l'attentat, la situation est favorable à un soutien de la F.A. (d'ailleurs in n'est pas sûr que LECOIN, préparant minutieusement toutes ses actions, n'y ait pas pensé en prononçant son discours unitaire). Mais c'est surtout parce que, à ce moment, l'affaire prend une dimension considérable que la F.A., ainsi que d'autres libertaires soutiennent LECOIN. En apparaissant, pour la première fois depuis 1939, sur le devant de l'actualité, les anarchistes espèrent relancer un mouvement en stagnation depuis plus 20 ans. Et pour cela ils sont près à laisser de côté leurs critiques.

\*\*\*

Le statut des objecteurs de conscience voté, LECOIN relance le Comité pour l'Espagne Libre en janvier 1964. Sur ce terrain il a naturellement le soutien de la F.A. La présence dans le comité de Maurice JOYEUX, l'un des animateurs de l'organisation libertaire, est révélatrice. Mais la F.A. s'engage assez mollement dans la campagne.

Dans " Liberté ", LECOIN, poursuit ses appels en faveur d'anarchistes persécutés en France et dans le monde. En mai 1968 l'interdiction de séjour frappant COHEN BENDIT amène LECOIN à écrire l'un de ses plus violents articles intitulé : " Un mot à un salopard " : " Monsieur Christian FOUCHET, vous êtes un immonde gremlin, bien digne de commander en chefs aux C.R.S et d'occuper les fonctions de premier flic de France.

C'est votre mesure provocatrice et odieuse contre Daniel COHEN BENDIT--tout le monde le reconnaît, même Monsieur le député TERRENOIRE, membre actif de la majorité parlementaire-- qui a donné lieu aux manifestations violentes du vendredi 24 mai et vous avez le culot de vous présenter à la radio comme un petit saint. Passe encore que vous tentiez de vous innocenter, mais que vous baviez sur autrui et que vous vous en preniez bravement aux anarchistes, nous ne pouvons le supporter.

Bas les pattes, Monsieur le ministre de l'Intérieur, devant mes camarades!

Je n'ai pas reçu le mandat de les défendre, ils n'ont d'ailleurs besoin de personne. Mais j'appartiens à leur maison, je suis des leurs depuis plus de 60 années, ce qui me donne le droit de vous crier, Monsieur FOUCHET, que vous êtes un fiéffé menteur, un vil calomniateur et que...et les anarchistes vous emmerdent " (23).

De tels " coups de gueule " LECOIN en a jusqu'à la fin de sa vie que se en 1970, quand l'anarchiste italien PINELLI " tombe " du quatrième étage de la préfecture de police de Milan, ou lors du procès de Burgos.

Le dernier combat de LECOIN, pour le désarmement, unilatéral, bien qu'il reprenne une idée de Sébastien FAURE, laisse indifférent le mouvement libertaire. Exception faite pour la branche pacifiste de la F.A. qui milite aussi au sein de l'Union Pacifiste de France (U.P.F.).

LECOIN reste néanmoins en contact avec le mouvement et quelques mois avant la mort, doit présider un meeting organisé par la F.A., pour le centenaire de la Commune ; malade il dût renoncer. Son état de santé l'empêche également de rédiger un livre présentant ses conceptions philosophiques et politiques.

" Louis LECOIN est mort. C'est un chapitre de l'histoire de notre mouvement libertaire qui se termine " (24). Cette impression on la ressent à la lecture de la presse libertaire parue au lendemain de la disparition de LECOIN le 23 juin 1963. La consultation de 15 revues ou journaux anarchistes permet d'approfondir l'analyse des rapports et de l'influence de LECOIN sur les différentes branches du mouvement libertaire. Neuf d'entre eux consacrent un ou plusieurs articles à l'événement. Sur l'ensemble, seuls 2 articles expriment quelques critiques sur l'action de LECOIN ,tous les autres sont élogieux, pour ne pas dire dithyrambiques. On constate sans surprise, que la tendance plateformiste ( " Guerre de Classe ", " Front Libertaire ", " Tribune Anarchiste-Communiste " ) ignore totalement la mort de LECOIN. Par contre les synthésistes ( " Le Monde Libertaire ", " La Rue " ) y consacrent un ou plusieurs articles. Quant à la presse anarcho-syndicaliste, elle rend hommage à l'action syndicale de LECOIN (25).

Le 29 juin 1971, 500 personnes assistent aux obsèques de LECOIN au Père Lachaise. Autour de la famille? se pressent syndicalistes C.F.D.T et F.O., pacifistes et anarchistes français ou espagnols. On remarque les couronnes de la Fédération Anarchistes, de l'Union Pacifiste de France, du groupe Louise MICHEL, des Citoyens du Monde et du Canard Enchaîné. La présence de personnalités telles que Bernard CLAVEL, Eugène DESCAMPS, Yves MONTANT

Simone SIGNORET montre que LECOIN exerçait son influence au-delà du mouvement libertaire.

(\*)(20)(24)Maurice JOYEUX,Le Rue n°28,1 trim 1980-(1)Louis LECOIN De prison en prison,Paris 1946-(2)Le libertaire, 10 jan 1947-(3)Le libertaire, 26 nov 1948-(4)Le libertaire, 27 déc 1948-(5), 11 mars 1949-(6) Défense de l'Homme, nov 1949-(7)Défense de l'Homme, jui 1952-(8)Défense de l'Homme, sep 1952-(9)Défense de l'Homme, oct 1952-(10)Défense de l'Homme, jan 1953-(11)Défense de l'Homme, jan 1954-(12)Défense de l'Homme, jui 1954-(13)Défense de l'Homme, fév 1957-(14)Liberté, 28 fév 1958-(15)a ce moment sur 90 objecteurs emprisonnés,seuls 2 ou 3 sont athées,la plupart sont témoins deb Jéhovah-(16)Liberté, 14 mars 1958-(17)Le Monde Libertaire, août.sep 1958-(18)Le Monde Libertaire, nov 1959 à mars 1960-(19)Le Monde Libertaire, avr 1963-(21)R BIARD, histoire du mouvement anar 1947.1975,Poitiers 1976-(22)Liberté, avr 1962-(23)Liberté ,juin 1968-(25)syndiqué depuis 1928 au syndicat des correcteurs C.G.T où il a eu de nombreuses responsabilités .comité syndical, délégué aux congrès de la C.G.T. en 31.33.et 36

## CONCLUSION

Dix ans après la mort de Louis LECOIN que reste-t-il de son action ? Comment résiste-t-elle à l'épreuve du temps ?

Son nom demeure attaché au statut de l'objection de conscience vote en 1963. Si la moi n'a guère évolué, les objecteurs ont beaucoup changé. Depuis 1968, les croyants ne représente plus qu'une minorité du mouvement. la signature le 2 septembre 1972 du décret de Brégançon par Georges POMPIDOU aggrave les conditions d'application du statut. En riposte la plupart des objecteurs refusent leurs nouvelles affectations et s'insoumettent au service civil. En septembre 1974 les objecteurs- insoumis fondent les Comités de Lutte des Objecteurs (C.L.O.). Les C.L.O. considèrent que leur combat s'inscrit dans la lutte anticapitaliste et antiétatique et rejettent toute idée de service civil (1). D'autres refusent toujours le compromis que représente à leur yeux, la demande d'un statut permettant d'échapper au service militaire. Choisisant " l'insoumission totale " ils remettent également en cause la pratique de la grève de la faim que LECOIN a grandement contribué à introduire au sein du mouvement antimilitariste (2). Paradoxalement, plus les réfractaires au service national se rapprochent idéologiquement de Louis LECOIN, plus ils rejettent un statut qu'il a si difficilement arraché et plus ils critiques certaines de ses méthodes.

Les compagnons de combat de LECOIN se retrouvent dans 2 associations : l'U.P.F. poursuit la campagne pour le désarmement unilatéral. Les amis de Louis LECOIN publient un mensuel : Le Réfractaire qui perpétue la plupart des autres combats de LECOIN.

Quant aux mouvements anarchistes ils ne parlent plus guère de LECOIN. Excepté dans des articles historiques où ils glorifient son action. LECOIN est rangé au musée des grandes figures de l'anarchisme, aux côtés de Louise MICHEL, d'Elisée RECLUS et de Sébastien FAURE. Comme eux, par sa personnalité, il a considérablement marqué le mouvement libertaire. Aujourd'hui l'anarchiste possède encore des leaders, mais l'époque des monstres sacrés, qui ont fait la force mais aussi la faiblesse du mouvement, semble révolue.

(1)L.O.objecteurs en lutte contre la militarisation, Toulouse 1977 et 1981-(2)Groupe Solidarité Insoumission ,avis de recherche n°4

AUJOURD'HUI INSOUMIS,

DEMAIN REFRACTAIRE,

PLUS TARD DESERTEUR

Sans nous consulter, l'Etat dispose de tous, de nos libertés, de nos vies mêmes, exigeant que nous allions faire l'apprentissage des armes de meurtre, que nous entrions, pendant deux ans, à la caserne.

Servir qui ? La patrie : NOUS N'EN AVONS PAS !

Nous n'étions pas même " électeurs ". Comment aurions-nous pu approuver la loi de la conscription ? Du reste, toute loi étant restrictive de liberté, nous reconnaissons les lois, TOUTES LES LOIS.

Nous voulons la disparition des armées, l'abolition du militarisme ; nous croyons pas que ce soit en allant passivement à la caserne que nous atteindrons ce but. Contre cet attentat à notre liberté, nous protestons, au contraire, de la manière la plus énergique.

NOUS REFUSONS DE NOUS INCLINER, NOUS REFUSONS D'OBEIR.

C'est le devoir de tous les Français de défendre leur patrie, nous clamons, sur tous les tons, les profiteurs de tous poils.

Les propriétaires, les patrons, les grands fonctionnaires ont une grande patrie : mais, nous, les opprimés, les exploités, qu'aurions-nous à défendre ?

Les privilèges de nos affameurs ? Ce serait pas trop stupide !

NOUS NOUS REFUSONS ABSOLUMENT A JOUER CETTE COMEDIE, A FORGER NOUS-MEMES NOS PROPRES CHAINES !

Nous ne désertons pas par peur de la lutte ou par lâcheté. Que nos frères de travail se dressent enfin un jour contre l'Autorité, sous toutes ses formes, alors nous répondrons

" présents " !

Mais aujourd'hui, nous crions aux fils d'ouvriers, à tous ceux qui, ayant des intérêts communs, devraient agir de façon identique.

N'ALLEZ PAS A LA CASERNE ! NE CONTRIBUEZ PAS PAR VOTRE PASSIVITE A PERPETUER CE FLEAU : LE MILITARISME !

DESERTEZ !

(Affiche de la Fédération communiste-anarchiste.

Groupe des conscrits. Octobre 1912.)

Arch. Nat. F 7 13061

## REPERES BIOGRAPHIQUES

30 septembre 1888 : naissance de Louis LECOIN à St-Amand-Monrond (Cher)

1901 : certificat d'études primaires.

1904 : diplôme d'agriculture.

1905 : LECOIN " monte " à Paris.

1er mai 1906 : première arrestation de LECOIN.

1907 : arrestation au cours d'une manifestation de jardinier. Il est condamné à 3 mois de prison.

Décembre 1907 : incorporation au 85e d'infanterie à Cosne.

17 octobre 1910 : il refuse d'intervenir contre une grève de cheminots.

Novembre 1910 : il est condamné à six mois de prison par un tribunal militaire.

Mars 1912 : LECOIN adhère à la Fédération Communiste Anarchiste.

Octobre 1912 : il est élu secrétaire de la F.C.A.

15 novembre 1912 : il est arrêté pour avoir publié une affiche anti-militariste

19 décembre 1912 : il est condamné à cinq ans de prison.

Novembre 1916 : LECOIN sort de prison.

7 décembre 1916 : il imprime un tract intitulé : Imposons la paix.

11 décembre 1916 : il est arrêté pour diffusion de tracts illégaux.

Septembre 1917 : de nouveau libéré, il refuse de rejoindre son unité.

Décembre 1917 : il est condamné à cinq ans de prison pour insoumission, plus dix-huit mois pour propos subversifs.

Novembre 1920 : LECOIN retrouve la liberté.

Décembre 1920 : Il devient administrateur du Libertaire.

Août 1921 : LECOIN représente les travailleurs du bâtiment au congrès de la C.G.T.

Juin 1922 : il est délégué au congrès de la C.G.T.U.

1922 : LECOIN partage son existence avec Marie MORAND.

Juin 1924 : naissance de Josette, fille unique de Louis LECOIN et Marie MORAND.

Octobre 1926 : LECOIN lance la campagne en France pour sauver SACCO et VANZETTI.

1928 : il devient correcteur d'imprimerie

Avril 1931 ; premier séjour en Espagne.

Octobre 1936 : LECOIN fonde le Comité pour l'Espagne Libre.

17 octobre 1937 : mariage de Louis et Marie.

Novembre 1937 : il fonde Solidarité Internationale Antifasciste.

Septembre 1939 : LECOIN fait signer un manifeste contre la guerre. Il est arrêté.

Février 1941 : toujours incarcéré, il est transféré en Algérie.

Août 1941 : LECOIN est libéré.

1945 : il prend sa retraite de correcteur.

1947 : parution de sa première autobiographique : De prison en prison.

Octobre 1948 : LECOIN lance la revue Défense de l'Homme.

Juillet 1955 . il quitte Défense de l'Homme.

29 décembre 1956 : mort de Marie MORAND

31 janvier 1958 : LECOIN fonde Liberté et commerce sa campagne en faveur de l'objection de conscience.

1er juin-22 juin 1962 : grève de la faim pour l'obtention d'un statut de l'objection de conscience.

11 décembre 1963 : vote du statut des objecteurs de conscience.

1964 et 1966 : candidat au prix Nobel de la Paix.

Octobre 1965 : parution de sa seconde autobiographie : Le cours d'une vie.

Décembre 1967 : LECOIN crée le Comité pour l'Extinction des Guerres.



Juin 1971 : Mort de Louis LECOIN.